

**Zeitschrift:** Cahiers d'archéologie romande  
**Herausgeber:** Bibliothèque Historique Vaudoise  
**Band:** 169 (2018)

**Artikel:** Les occupations de l'âge du fer : Onnens-Le Motti  
**Autor:** Schopfer, Anne / Niu, Claudia / Dunning Thierstein, Cynthia  
**Kapitel:** 1: Introduction  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1036607>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# 1. Introduction

Anne Schopfer

La vaste opération de fouilles préventives menée sur le tracé vaudois de l'autoroute A5, entre 1995 et 2004, a permis la découverte de 30 sites archéologiques, dont 16 ont fait l'objet d'une campagne de fouilles d'envergure (fig. 1). Trois d'entre eux – *Le Motti*, *La Golette* et *Beau Site* – sont localisés le long du vallon qui borde le village d'Onnens et ont révélé des occupations qui se succèdent du Néolithique moyen au Moyen Âge. Pour diffuser ces résultats, un projet de publication comprenant trois volumes a été développé. La première étude (Schopfer Luginbühl *et al.* 2011) présentait le cadre environnemental et les premières occupations – Néolithique, âge du Bronze ancien et âge du Bronze moyen – et le deuxième volume, paru en 2013, était consacré aux vestiges de l'âge du Bronze final (Poncet Schmid *et al.* 2013).

Ce troisième ouvrage s'intègre dans le même cadre et suit les mêmes lignes directrices. Pour une présentation détaillée des modalités d'intervention, ainsi que pour les questions environnementales, nous renvoyons donc le lecteur intéressé aux chapitres introductifs publiés en 2011. Nous ne rappellerons ici que les aspects directement liés aux occupations des Premier et Second âges du Fer, qui sont au centre de ce troisième volume. Moins étendus que ceux du Bronze final, les vestiges de l'âge du Fer sont concentrés sur un seul site, à Onnens-*Le Motti*. Les sites voisins de *La Golette* et de *Beau Site* n'ayant livré pratiquement aucun témoin de cette période (fig. 2)<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> Une structure, datée de la période augustéenne ou éventuellement de La Tène finale, ainsi qu'une fibule de type *Bogenfibel* (Ha D3) ont été mises au jour à Onnens-*Beau Site* (annexe 5).

Un nombre élevé de structures, une importante quantité de mobilier et un niveau d'occupation relativement bien conservé caractérisent l'horizon hallstattien, qui constitue sans aucun doute la période la mieux représentée dans le vallon. Les vestiges du Second âge du Fer se limitent en revanche à quelques dizaines de structures, réparties dans une fourchette chronologique large, entre La Tène B/C et le début de la période augustéenne. Le niveau archéologique laténien n'est que très partiellement conservé. Cette disparité explique la place prépondérante accordée à l'horizon hallstattien dans ce volume.

Pour faciliter l'accès à la problématique archéologique de l'A5, nous proposons en introduction un aperçu des connaissances relatives aux sites de l'âge du Fer localisés dans les communes vaudoises situées sur le tracé autoroutier (chapitre 1.1). Nous nous sommes ensuite intéressées au site d'Onnens-*Le Motti* en particulier, la présentation de l'historique des travaux et de la méthode de fouille étant une fois encore orientée vers les niveaux de l'âge du Fer (chapitre 1.2)<sup>3</sup>. Enfin, nous explicitons quels ont été les critères retenus pour organiser la présentation des résultats de cette étude, ainsi que la grille d'analyse utilisée pour la description et l'interprétation des structures (chapitre 1.3).

<sup>3</sup> Pour une présentation globale du site, voir Schopfer Luginbühl *et al.* 2011, p. 22-28.

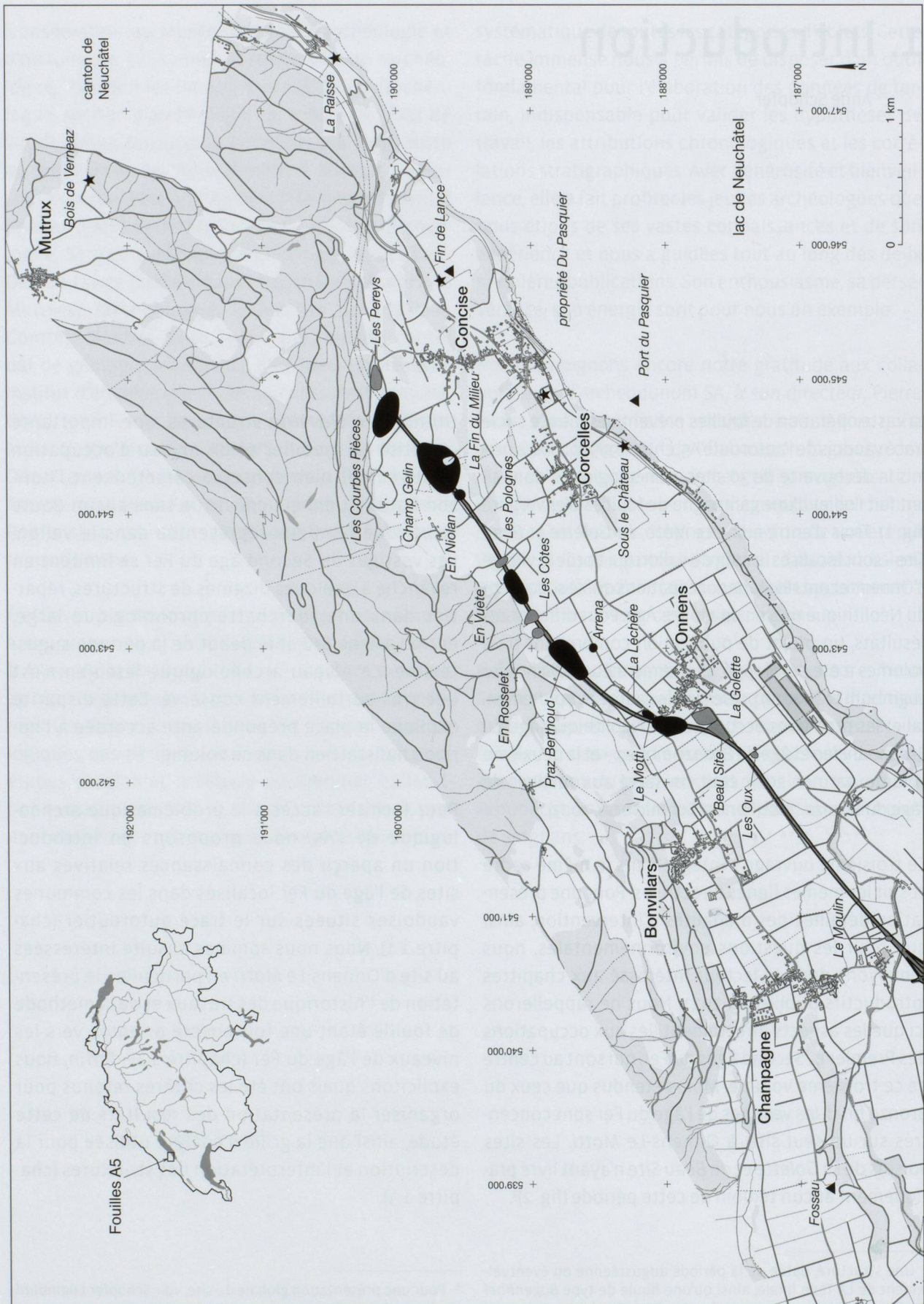


Fig. 1. Localisation des 16 sites fouillés sur le tracé vaudois de l'autoroute A5 avec, en noir, les sites qui ont livré des vestiges de l'âge du Fer. Les étoiles (Ha) et les triangles (LT) indiquent les autres sites connus dans les communes traversées.

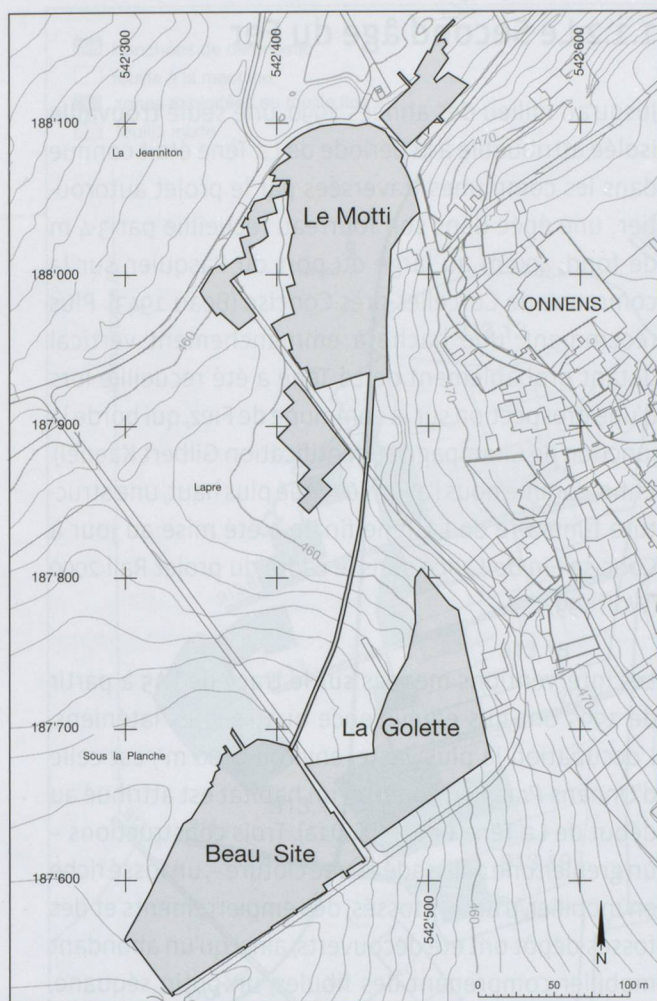


Fig. 2. Localisation des trois sites en bordure de la colline d'Onnens.

## 1.1 L'âge du Fer sur le tracé de l'A5

### 1.1.1 Le Premier âge du Fer

Les découvertes anciennes relatives à la période hallstattienne sont rares dans les communes vaudoises situées sur le tracé (fig. 1). Au nord de la commune de Concise, à proximité de Mutrux, un *tumulus* aurait été vidé dans les années 1850-70<sup>4</sup>. Une mention de E. Pelichet (1954) indique en outre que les terrains voisins de la route cantonale RC 401 reliant les villages d'Onnens, de Corcelles et de Concise contiennent des *tumuli*. Cette indication pourrait se rapporter à la région située au nord du village de Concise, à proximité du lieu-dit *Fin de Lance*, où un

<sup>4</sup> Région archéologique 317.0.

brassard-tonnelet du Ha D1 a récemment été mis au jour lors de la fouille d'une structure funéraire qui a également livré du mobilier de La Tène finale (Wolf 1997). Enfin, un poignard isolé a été recueilli en 1895 à Concise-*La Raisse* (Brun 1992; Dunning 2007b) et une fibule *a navicella*<sup>5</sup> figure à l'inventaire du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire comme provenant d'un petit espace délimité par la propriété Du Pasquier à Concise (fig. 3).

Les investigations menées dans le cadre du **projet Rail 2000** ont, pour leur part permis de repérer un site comprenant des empièvements (bâtiments à parois porteuses?), trois fossés, cinq fosses, un foyer et des trous de poteau qui constituent un habitat à Corcelles-près-Concise-*Sous le Château* (Falquet et Weber 1998). Du mobilier lithique, 11000 tessons de céramique, quelques objets en bronze et de petits fragments de fer indiquent une datation comprise entre la fin du Bronze final (Ha B) et le début du Hallstatt (Ha C).

Les investigations menées sur sol vaudois dans le cadre de la **construction de l'autoroute A5**, ont profondément modifié le paysage archéologique de la région traversée. Sept des 16 sites fouillés sur ce

<sup>5</sup> Il s'agit d'une fibule de type Mansfeld K1, portant un décor central à croisillons limité par des bandes de chaque côté (type V5), Mansfeld 1973. Ce type de fibule a notamment été découvert à Ipsachmoos BE, à Orpond/BE et à La Tène/NE (Dunning 2005).



Fig. 3. Fibule *a navicella* de Concise VD/propriété Du Pasquier (inv. 58002). Longueur environ 4,5 cm.

tronçon ont livré des vestiges attribuables au Premier âge du Fer. Sur six d'entre eux, *Le Motti* y compris, des structures de type habitat ont été mises au jour.

Une grande structure de combustion hallstattienne de  $3,7 \times 1,45$  m a été découverte à *Onnens-Praz Berthoud* (Falquet *et al.* 2000). À *Corcelles-près-Concise-En Vuète*, une forte densité de matériel céramique, des nodules d'argile, une zone charbonneuse et des trous de poteau sont attribués au Bronze final ou au début du Premier âge du Fer (Falquet *et al.* 2004a). Un peu plus loin, à *Corcelles-près-Concise-En Niolan* un grand fossé empierré, éventuellement en relation avec des fosses, des foyers et des fosses de rejet, a été mis au jour (Falquet et Dietrich 2002). Juste à côté, à *Concise-Champ Gelin*, un site de plus grande ampleur comprenant un bâtiment ainsi que, entre autre, des fossés, des fosses empierrées, des foyers, des fosses-foyer, une sablière basse, des trous de poteau, des empièvements et une fosse contenant de nombreuses céréales carbonisées, a livré une importante quantité de céramique (Falquet *et al.* 2002c; Caminada 2005). Deux foyers et une fosse sont de plus associés à de la céramique datée de la fin du Hallstatt ou du début de La Tène (Falquet et Caminada 2004).

Le domaine funéraire est lui aussi représenté sur plusieurs sites. À *Onnens-Arena*, quatre sépultures secondaires ont été mises au jour en relation avec un grand tertre de 20 m de diamètre. Des perles en ambre, en lignite et en verre, un anneau en bronze et de la céramique ont été récoltés et permettent de placer certaines inhumations au Ha D. La tombe centrale n'a pas été touchée par les travaux (Falquet 2000 et 2009b). À *Onnens-Praz Berthoud*, une incinération contenait les restes de deux individus. Un bracelet, une pince à épiler, un grattoir à tige torse et un petit anneau riveté indiquent une datation au Hallstatt ancien. Une autre incinération remontant peut-être au Ha D a livré de la céramique et une alêne en bronze (Falquet *et al.* 2002a et 2004b; Falquet 2009a; Mansuy et Passard-Urlacher 2014, p. 29). À *Corcelles-près-Concise-En Vuète*, un grand tertre empierré de 40 m de diamètre est daté plus largement entre le Bronze final et le Hallstatt (Falquet *et al.* 2002b). À l'extrémité nord du tracé enfin, à *Concise-Les Courbes Pièces*, une présence au tout début du Premier âge du Fer est également supposée (Piuz Loubier 2016).

### 1.1.2 Le Second âge du Fer

Jusqu'au milieu des années 1990, une seule **trouvaille isolée** attribuable à la période de La Tène était connue dans les communes traversées par le projet autoroutier: une épée dans son fourreau recueillie par 3-4 m de fond, 400 m au large du port du Pasquier, sur la commune de *Corcelles-près-Concise* (Beau 1943). Plus récemment, une hache à emmanchement vertical datant probablement de La Tène a été recueillie lors d'une prospection sur la commune de *Fiez*, qui borde la jonction de *Champagne* (identification Gilbert Kaenel). Enfin, comme nous l'avons évoqué plus haut, une structure funéraire de La Tène finale a été mise au jour à *Concise-Fin de Lance* dans le cadre du projet Rail 2000 (Wolf 1997).

Les interventions menées **sur le tracé de l'A5** à partir de 1995 ont mis en évidence quatre sites laténiens. L'occupation la plus vaste, environ 2000 m<sup>2</sup>, est celle d'*Onnens-Praz Berthoud*, où un habitat est attribué au début de La Tène finale (LT D1a). Trois constructions – un grenier, une palissade et une clôture –, un fossé riche en mobilier, d'autres fossés, des empièvements et des fosses-dépôt ont été découverts, ainsi qu'un abondant mobilier comprenant des fibules, un potin séquane, des meules, un fragment de bracelet en verre et une importante quantité de céramique (Falquet *et al.* 2000; Falquet *et al.* 2001b; Falquet *et al.* 2002a; Falquet *et al.* 2004b). Outre le site d'*Onnens-Le Motti*, une présence durant La Tène finale est également attestée à *Onnens-En Rosselet* (Falquet *et al.* 2001a) et à *Onnens-Beau Site* (annexe 5).

## 1.2 Historique des travaux et méthode de fouille

Le village d'*Onnens* (CN 541 200/187 975) est établi sur une colline d'origine glaciaire (*drumlin*) qui culmine à 478 m et dont le flanc ouest est longé par un valon, drainé jusqu'en 1943 par le cours d'eau du Pontet, aujourd'hui canalisé (fig. 4). De part et d'autre de ce cours d'eau s'étendent les 16 000 m<sup>2</sup> du site d'*Onnens-Le Motti*. Fouillé de juin 1996 à juin 2001 et de juin à décembre 2003, il est organisé en sept secteurs distincts. Quatre

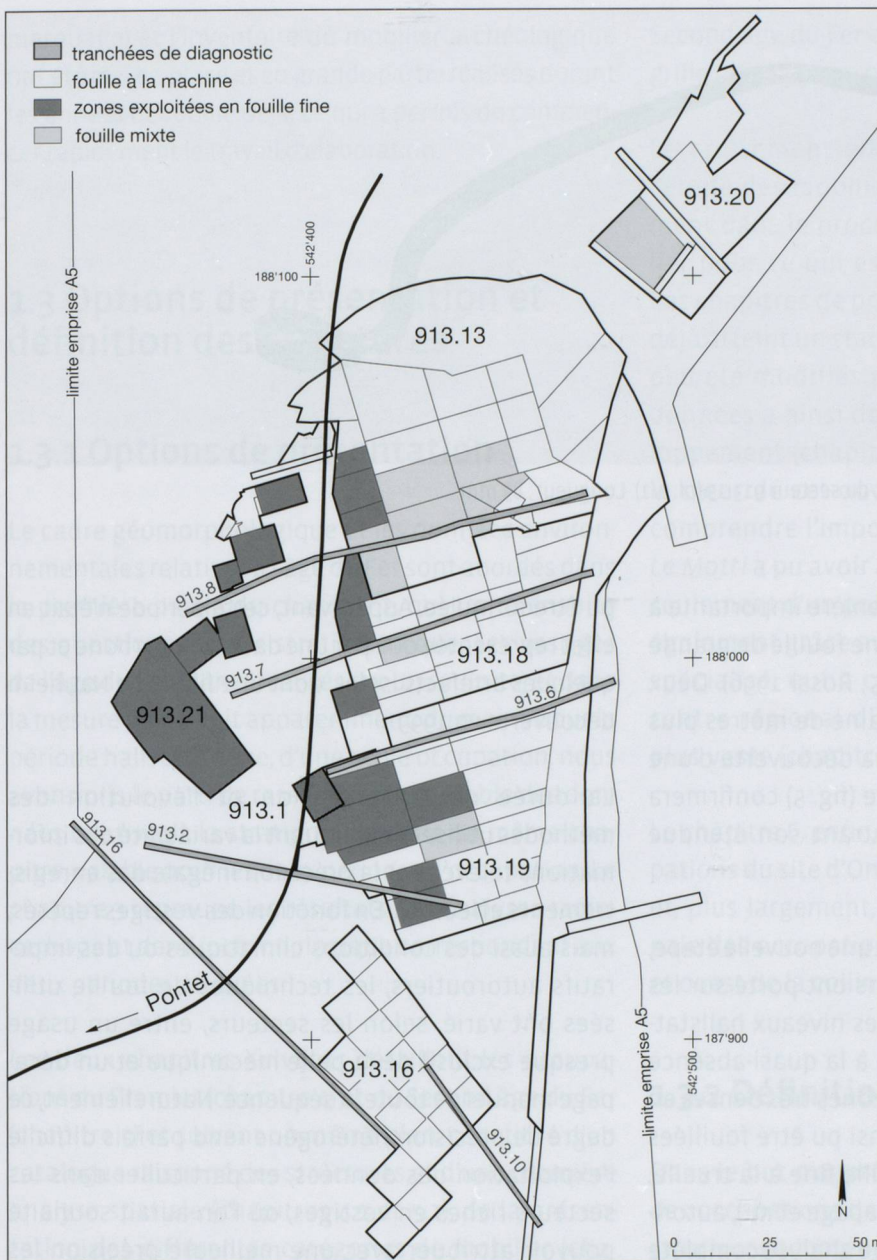


Fig. 4. Onnens-Le Motti. Localisation du cours d'eau du Pontet et des sept secteurs fouillés. Représentation des techniques de fouille utilisées pour les niveaux de l'âge du Fer.

secteurs centraux (913.13, 913.18, 913.19 et 913.1) sont bordés au nord par le secteur 913.20, que l'on trouvera plus loin sous l'appellation de «périphérie nord» et où sont localisées deux incinérations hallstattiennes. De l'autre côté, la périphérie sud dénommée *Clos Dessous* (913.16) n'a pas révélé de vestiges de l'âge du Fer; il en sera très peu question dans ce volume<sup>6</sup>. Le dernier secteur (913.21) regroupe les zones fouillées sur la rive

droite du Pontet. Il est caractérisé par une stratigraphie propre, ainsi que par la présence de structures différentes de celles situées sur la rive gauche.

La mise en évidence d'une occupation hallstattienne au *Motti* remonte aux premiers instants de la fouille. En effet, l'un des sondages préliminaires a touché une très riche zone de rejet datée de cette période et conduit à l'ouverture du premier secteur de fouille – le secteur 913.1 – en 1995 (Schopfer Luginbühl *et al.* 2011, fig. 10). La présence de ce dépotoir a permis de désigner rapidement *Le Motti* comme un site

<sup>6</sup> Le secteur de *Clos Dessous* a livré une importante occupation datée du Ha B et s'apparente en cela aux sites localisés au sud de la colline (*La Golette* et *Beau Site*), voir Poncet Schmid *et al.* 2013.



Fig. 5. L'épingle à col de cygne provenant du secteur 913.13 (pl. 1/1). Longueur : 83 mm.

d'envergure et a contribué de manière importante à la décision de mener sur le site une fouille de grande ampleur (Caspar et Simond 1995; Rossi 1996). Deux ans plus tard et une petite centaine de mètres plus au nord, dans le secteur 913.13, la découverte d'une épingle à col de cygne en bronze (fig. 5) confirmera l'importance du site en démontrant son étendue (Caspar et Menna 1998).

Les années 1999-2000 constituent une nouvelle étape, durant laquelle les investigations ont porté sur les secteurs situés plus au sud, où les niveaux hallstattiens sont bien conservés grâce à la quasi-absence d'occupations postérieures. Des zones très denses en structures et en mobilier ont ainsi pu être fouillées dans de bonnes conditions (fouille fine à la truelle, prélèvement du mobilier par décapage et m<sup>2</sup>), autorisant une étude des vestiges et une analyse complète de la répartition spatiale des différents artefacts.

Après l'interruption de 2002 due à un déplacement des effectifs au nord du tracé (Schopfer Luginbühl *et al.* 2011, p. 27), la fouille du *Motti* a repris en avril 2003, dans les secteurs situés sur la rive droite de la rivière du Pontet. Ces zones, localisées dans la plaine alluviale, présentent une dynamique sédimentaire particulière et ont toutes été fouillées par décapages horizontaux successifs, avec prélèvement systématique du mobilier en trois dimensions (x, y, z). Sur la rive droite, les niveaux du Second âge du Fer sont mieux conservés qu'en rive gauche et, durant ces deux dernières années de fouille, l'hypothèse d'une possible occupation laténienne a

pu être formulée. Auparavant, cette période n'était en effet représentée que par une date radiocarbone et par quelques artefacts isolés, dont une fibule de Nauheim découverte en 1999.

La durée de l'intervention et l'évolution des méthodes utilisées expliquent la variabilité des informations relevées et la précision inégale des enregistrements effectués. En fonction des vestiges repérés, mais aussi des conditions climatiques ou des impératifs autoroutiers, les techniques de fouille utilisées ont varié, selon les secteurs, entre un usage presque exclusif de la pelle mécanique et un décapage manuel de toute la séquence. Naturellement, ce degré de précision hétérogène rend parfois difficile l'exploitation des données, en particulier dans les secteurs riches en vestiges, où l'on aurait souhaité pouvoir attribuer avec une meilleure précision les ensembles de mobilier aux différentes unités d'habitation (chapitre 4.3).

Pour l'ensemble du site, le tamisage systématique du comblement des structures a été mis en place dans le but de récupérer la fraction organique contenue dans les sédiments, essentiellement en vue d'une étude des macrorestes<sup>7</sup>. Le conditionnement (lavage, traitement,

<sup>7</sup> Cette fraction organique, plus légère, a été séparée de la partie minérale par flottation au moyen d'un dispositif composé de deux cylindres concentriques, dans lesquels est injecté un mélange air-eau qui met en suspension les particules les plus légères. Ces dernières passent du premier cylindre au second et sont recueillies dans un tamis.

marquage) et l'inventaire du mobilier archéologique ont été mis en place et en grande partie réalisés durant les années de fouille déjà, ce qui a permis de commencer rapidement le travail d'élaboration.

## 1.3 Options de présentation et définition des structures

### 1.3.1 Options de présentation

Le cadre géomorphologique et les données environnementales relatives à l'âge du Fer sont abordés dans la première partie du chapitre 2, qui traite ensuite des questions d'ordre stratigraphique. Les vestiges de l'âge du Fer étant localisés sur un seul site, et dans la mesure où il s'agit apparemment, du moins pour la période hallstattienne, d'une seule occupation, nous avons pris le parti de rassembler l'ensemble des données relatives à la stratigraphie dans un même chapitre, valable pour les deux périodes d'occupation. Le chapitre 3 regroupe les résultats des analyses radiocarbone et dendrochronologique correspondant aux deux périodes étudiées.

Les deux chapitres suivants détaillent les occupations du Premier (chapitre 4) et du Second âge du Fer (chapitre 5) et suivent un même plan, constitué d'un catalogue raisonné des structures et d'une première analyse spatiale (chapitres 4.1 et 5.1), de la présentation des différentes catégories de mobilier (chapitres 4.2 et 5.2) et d'un chapitre de synthèse dans lequel figurent l'ensemble des développements et des résultats issus du croisement entre les différentes catégories de données (chapitres 4.3 et 5.3).

Pour la présentation des vestiges (chapitres 4.1 et 5.1), nous avons opté pour une approche spatiale, cohérente avec la répartition des structures et la stratigraphie du site, et séparé la rive gauche de la rive droite du Pontet. Une dernière subdivision, effectuée pour la rive gauche (secteur nord et secteur sud), facilite l'accès à la masse de données existante en sériant l'information. L'étude des structures des Premier et

Second âge du Fer a été réalisée en suivant la même grille d'analyse, explicitée ci-dessous (chapitre 1.3.2).

Le croisement entre les données de terrain et l'étude des mobiliers est intervenu assez tardivement dans le processus d'élaboration, en particulier pour ce qui est de la période hallstattienne. Les chapitres de présentation des vestiges avaient déjà atteint un stade relativement avancé et ils ont peu été modifiés par la suite. Le croisement des données a ainsi donné naissance à un long développement (chapitre 4.3), qui constitue en réalité le cœur de cet ouvrage et qui a permis de mieux comprendre l'importance que le village d'Onnens-*Le Motti* a pu avoir au cours du 7<sup>e</sup> siècle av. J.-C., non seulement d'un point de vue démographique, mais également grâce au développement d'un artisanat spécialisé, qui a certainement permis à ce petit centre régional d'intégrer un réseau d'échanges plus vaste (chapitre 4.3.3).

Le chapitre 6, enfin, propose une synthèse des occupations du site d'Onnens-*Le Motti* durant l'âge du Fer et, plus largement, une mise en perspective régionale des occupations recensées sur les versant sud et ouest de la colline durant la Protohistoire.

### 1.3.2 Définition des structures

Dans le but d'appréhender au mieux l'organisation des occupations de l'âge du Fer, la classification des structures adoptée privilégie une approche fonctionnelle. Il nous a semblé utile, dans un premier temps et afin de faciliter la lecture du plan, de se baser sur des attributions plutôt restrictives, même si cela implique un nombre relativement élevé de structures dont la fonction demeure indéterminée. Pour ces dernières, les possibilités d'interprétation restent ouvertes et elles pourront être prises en compte dans la lecture du plan dans un second temps, sans pour autant risquer de brouiller la lecture.

Nous avons ainsi pris le parti de hiérarchiser les informations de façon à définir la structure en procédant selon quatre critères principaux:

### Aménagement

La présence d'un aménagement interne à la structure constitue à notre sens l'élément le plus immédiatement porteur d'information. Nous retiendrons notamment comme aménagement interne des éléments tels que : un calage constitué d'une ou de plusieurs pierres, un lit de pierres rubéfiées ou non, une sole d'argile, un coffrage interne (bois conservé), une urne, un alignement de blocs, etc. Dans certains cas, cette première étape suffit à l'interprétation – et dans ce cas les variations au sein des autres critères sont intéressantes – dans d'autres, elle devra être associée à un deuxième critère.

### Nature du remplissage

Nous distinguons ensuite, en reprenant la définition utilisée pour les fosses du site de Delémont JU/En La Pran (Pousaz *et al.* 2009, p. 24), les remplissages simples des remplissages complexes.

Les remplissages simples correspondent aux structures comblées d'un unique remplissage, dans lequel aucune limite n'apparaît.

Les remplissages complexes comprennent les comblements stratifiés et les comblements multiples. Les comblements stratifiés peuvent correspondre à des litages naturels ou à des apports anthropiques en lentilles de type «rejet» (voire une alternance des deux) et nous informent généralement sur la fonction secondaire de la structure ou sur la vitesse de son comblement. Les fossés drainants constituent un exemple parlant de ce type de structures. Les comblements multiples présentent des variations latérales qui correspondent souvent au négatif de matériaux périssables. L'exemple le plus clair dans notre cas est celui des trous de poteau dans lesquels une trace verticale de nature différente, souvent plus charbonneuse, est visible. Les foyers présentant des parois ou des fonds rubéfiés entrent également dans cette catégorie.

### Nature et quantité de mobilier dans le remplissage

Ce critère se fonde le plus souvent sur une appréciation relative, par exemple de la quantité de charbon, de céramique, de nodules de terre rubéfiée, d'ossement brûlés ou non, etc. Son utilisation est délicate

et il doit généralement être associé à d'autres arguments. Dans de rares cas, ce critère peut se révéler plus porteur de sens que les précédents. En effet, la présence d'un squelette humain ou de centaines de graines carbonisées oriente naturellement les hypothèses vers un petit nombre de possibilités interprétatives. Ce critère s'applique aussi aux structures non excavées, bien que dans ce cas le terme de «remplissage» soit abusif. Une accumulation d'un certain type de mobilier sur une surface délimitée constitue donc la structure, comme dans le cas d'une zone de rejet.

### Morphologie

La forme – circulaire, ovoïde, quadrangulaire, allongée – ainsi que les dimensions sont naturellement considérées, mais ne sont pas suffisantes pour assurer une interprétation. Les critères morphologiques ont donc été pris en compte dans un second temps. En l'absence de critères déterminants préalables, ils permettent parfois d'appréhender la fonction d'une structure. Dans le cas malheureusement fréquent d'une structure creuse à remplissage simple ne contenant aucun mobilier, seule la morphologie peut orienter l'interprétation. Elle revêt parfois une importance particulière, notamment dans le cas des structures creuses rectilignes, qui ne peuvent correspondre qu'à un petit nombre de fonctions. Parmi les critères morphologiques, la forme des parois nous semble également porteuse de sens. Les structures creuses à parois verticales, si elles sont associées à une forme circulaire et de diamètre faible, nous orientent par exemple vers une interprétation comme trou de poteau (voir ci-dessous). Ces interprétations ne sont toutefois pas aussi fiables que celles fondées sur la présence d'un aménagement particulier, un calage, ou sur un comblement multiple comprenant la trace verticale d'un négatif de poteau.

Ainsi, sont considérés comme **trous de poteau** (200 occurrences) les structures aménagées présentant une ou plusieurs pierres de calage, ainsi que celles dont le remplissage complexe comprend une fosse d'implantation et le négatif du poteau. Certaines structures présentent conjointement ces deux critères. Les structures en creux à remplissage unique dont les parois sont verticales ou subverticales ont

également été prises en compte dans cette catégorie, pour autant que les autres caractéristiques morphologiques soient compatibles : une forme circulaire ou ovoïde<sup>8</sup> et un diamètre inférieur à 30 cm. Ce chiffre a été défini sur la base du diamètre maximum des empreintes de poteaux visibles dans les structures présentant une fosse d'implantation parmi celles attribuées au Ha D<sup>9</sup>. La profondeur n'a pas été retenue comme critère déterminant. Nous considérons que pour une structure circulaire de diamètre inférieur à 30 cm dont les parois sont verticales, l'hypothèse la plus plausible est celle du trou de poteau, même si la profondeur conservée est faible.

La même succession de critères a été retenue pour les structures rassemblées sous le terme de **rigoles de fondation** de paroi ou de clôture (4 occurrences), pour autant, bien entendu, que la morphologie générale soit compatible. La présence de calages et/ou d'un comblement complexe dans lequel des empreintes de pieux verticaux sont visibles oriente l'interprétation vers une structure de type « palissade » ou vers celle d'une paroi sur poteaux plantés. Les structures rectilignes dont le comblement est homogène sont également présentées dans cette catégorie, bien que leur interprétation soit alors plus délicate.

**Les foyers** (2 occurrences) comprennent en premier lieu les structures qui présentent des parois rubéfiées, témoins d'une combustion *in situ*. Cette caractéristique pourrait résulter soit d'un « aménagement », dans la mesure où les parois sont parfois volontairement lissées ou tapissées d'argile, sans qu'il soit possible de le mettre en évidence en l'absence d'analyses particulières, soit relever de la catégorie des remplissages complexes. Les structures aménagées qui comportent, par exemple, un lit de pierres ou une sole d'argile, ainsi que des éléments charbonneux ou des pierres rubéfiées (qui permettent d'exclure des

structures de type « radier » ou « lambeaux de sols »), sont également prises en compte dans cette catégorie. La morphologie n'est pas retenue pour l'interprétation (circulaire, quadrangulaire, en cuvette, à fond plat, etc.), mais peut apporter d'autres informations (type d'utilisation, chronologie, etc.).

La catégorie des **structures funéraires** (2 occurrences) se fonde essentiellement sur la présence de mobilier caractéristique : squelette humain ou, dans notre cas, ossements humains brûlés. La présence d'un aménagement (urne ou autre type de contenant), ou d'un comblement complexe attestant la présence d'un coffre ou d'un cercueil, permet parfois de valider l'hypothèse d'une sépulture. La catégorie conserve toutefois une acception large, dans la mesure où, pour les structures liées au rite de la crémation, les éléments à disposition ne sont souvent pas suffisants pour déterminer si l'on est en présence d'une véritable sépulture ou plutôt d'un autre type de structure également liée au rite de la crémation, mais de nature non sépulcrale (par exemple une fosse de rejet).

La catégorie **des fosses** (25 occurrences) englobe généralement les structures qui n'ont pas fourni suffisamment d'éléments pour permettre une autre interprétation. Le plus souvent, il s'agit de structures non aménagées, à remplissage unique ou à comblement stratifié, dont les parois sont obliques, en cuvette ou irrégulières et dont le diamètre est supérieur à la profondeur. Dans certains cas, la présence de mobilier particulier (céramique, charbon, faune) permet de proposer une interprétation ou nous renseigne sur l'utilisation secondaire de la fosse, par exemple comme dépotoir. Dans le cas contraire, les fosses sont considérées comme indéterminées, ce qui signifie à notre sens qu'elles ont pu servir à caler un poteau ou un vase de stockage, abriter un foyer ou servir à d'autres usages encore, mais qu'elles ne présentent pas suffisamment de caractéristiques pour être incluses dans l'une ou l'autre des catégories précédentes. Ce « potentiel » est parfois utilisé dans les chapitres consacrés à la lecture du plan, où certaines fosses sont intégrées dans la restitution d'un plan de construction.

<sup>8</sup> Aucun trou de poteau quadrangulaire n'a été identifié à Onnens.

<sup>9</sup> Il nous a semblé possible de transposer les dimensions des négatifs de poteaux relevés dans les structures à comblement multiple aux structures à comblement unique, dans l'idée que nous n'observons parfois sur le terrain que le négatif du poteau, la fosse d'implantation n'étant pas toujours visible, ou parfois inexistante, dans le cas d'un poteau planté.

La catégorie **des fossés** (5 occurrences) est réservée dans notre cas à des structures dont le remplissage stratifié, comprenant une succession de litages sableux et/ou organiques, oriente l'interprétation vers une fonction drainante.

Les **structures non excavées** (7 occurrences) peuvent être classées selon des critères similaires. Les occupations du *Motti* ont ainsi livré :

- un empierrément, déterminé par un aménagement de galets sur une surface définie ;
- des épandages de nodules de terre rubéfiée, identifiés par la concentration de ces éléments selon une forme identifiable ;
- des zones de rejet, matérialisées par des lentilles riches en fragments de céramique, faune, mobilier lithique, ou en restes charbonneux, etc.